

laisse trop dominer par sa verve politique. Il a l'imagination vive, ce monsieur ; c'est une excellente qualité, sans aucun doute, tant qu'elle ne s'exerce pas au détriment de l'honneur de notre bonne ville, qui sans conteste, est la plus paisible du Canada. Mais hélas, les plus belles choses ont le pire destin, la riche imagination de M. Barthe, après être montée au sommet le plus élevé de la poésie, est retombée lourdement jusque dans les plus basses régions de la prose. Après avoir crié à la pudeur outragée, aux désordres effroyables, M. Barthe s'attache jusqu'à faire un compliment à la garnison ; du moins on le croirait. Nous en appelons à nos lecteurs, qu'ils jugent de l'appropriété de ces trois mots après une tirade aussi pathétique.

“ Vive la garnison ! ! ”

AUX CORRESPONDANTS.

L'ami de Michel refusé jusqu'à ce qu'il nous ait donné son nom.

Nous recevons beaucoup de correspondances qui ne sont pas signées, ceux qui nous les envoient ne devront pas être étonnés si nous ne leur disons plus pourquoi elles sont refusées. D'autres nous ont envoyés certaines correspondances qui n'intéressent que quelques particuliers, et dont le but n'est autre que de se venger de certaines querelles d'individus, ceux-ci doivent comprendre que de pareils écrits ne peuvent trouver place dans nos colonnes.

UNE ANCIENNE CONNAISSANCE.

Il paraît que le Canada va bientôt avoir l'honneur de recevoir la visite de Son Excellence le gouverneur en chef des Iles du Vent, (Barbades.) Si l'on en croit un journal de Toronto, l'honorable Mr. Kincks, dont le Canada n'a pas encore perdu souvenir, est en route depuis le 12 courant. Il sera, dit-on, à Toronto vers la première semaine d'Avril. Son excellente fera un très court séjour en Canada, parcequ'il se propose de visiter la ville de London, on ne sait pourquoi, et qu'il doit être de retour vers la mi-Mai.

POISSON PARLANT.—Nous lisons ce qui suit dans le *Liverpool Herald* :

“ Dans notre numéro de la semaine dernière nous avons attiré l'attention du public au spectacle dans Elliott-street d'un prodige marin—un poisson parlant. Nous crûmes d'abord que le spectacle annoncé n'était qu'un misérable moyen d'attraper le public : mais nous nous sommes assuré par nous-même que la chose est bien réelle, et avons vu l'animal amphibie le plus extraordinaire qu'il soit possible de voir. L'intelligence de ce poisson surpasse tout ce qu'on a vu jusqu'ici dans le monde animal. Il paraît comprendre parfaitement ce qu'on lui dit et ses grands yeux expressifs suivent avec la plus grande attention tous les mouvements de son maître. Il paraît avoir environ 11 pieds de long ; mais il possède la faculté d'allonger considérablement le cou et les épaules lorsque, sur l'ordre de son maître, il se dresse. Outre les mots *papa* et *maman*, qu'il prononce très-distinctement, il vient d'apprendre à dire celui de *John*, le nom de l'homme qui en a soin. Nous avons lieu de croire qu'on pourra lui apprendre encore beaucoup de mots. Il est aussi docile qu'une tourterelle, et pourtant il possède toute la force d'un animal féroce. La construction de ses nageoires ou bras est extrêmement singulière. Elles se ploient et font voir deux mains munies comme celles de l'homme de jointures, de poignets et coudes. Sur l'ordre de son gardien il présente tantôt la main gauche, tantôt, la main droite. Il repose la nuit sur des planches humides et peut rester plusieurs jours hors de l'eau. Quoiqu'il ne se nourrisse que de poisson il a l'haleine fort douce, et les femmes et les enfants peuvent le toucher sans le moindre danger.

LES SUITES D'UN CHALIVARI.—Sous ce titre nous lisons dans le *Minerve*, M. Désaulniers, respectable citoyen de St. Anne-des-Plaines, était depuis 4 ou 5 mois en difficultés avec plusieurs habitants de cette localité, relativement à des affaires de municipalités. On ne cessait depuis ce temps de l'accabler de

mauvais traitements et, presque tous les soirs, on lui courait un charivari, suivant l'expression consacrée.

Ces démonstrations coupables et malveillantes devaient avoir un résultat que leurs auteurs n'anticipaient peut être pas, malgré toute leur malice, mais dont ils n'auront pas moins à porter la responsabilité devant le tribunal.

Dimanche dernier, la famille de M. Désaulniers veillait tranquillement lorsqu'une troupe masquée cernait la maison et renouvelait ces scènes de désordres.

Mme. Désaulniers, qui était malade depuis quelque temps, et encore convalescente, fut tellement effrayée que, mercredi matin, elle mourait des suites de la peur ressentie dans cette nuit fatale.

La justice informe. *Minerve*.

—Un paysan venait du catéchisme. Quelqu'un, qui le vit chagrin, l'interrogea sur ce qu'il avait. Monsieur le curé, répondit-il, est toujours à me gronder ; il m'a demandé combien il y avait de Dieux. . . . Eh bien, tu lui as répondu qu'il n'y en avait qu'un. . . . Que dites-vous, un ? je lui ai dit qu'il y en avait trois, et il n'est pas encore content.

—Au dernier sermon d'une mission faite à une paroisse de la campagne, tout le monde fondait en larme, hors un paysan. Un autre lui dit : Mais tu ne pleure pas. . . . Je ne suis pas de la paroisse.

—Un homme chauve se vit obligé de couvrir sa tête de cheveux empruntés. Un jour comme il dansait en bonne compagnie, il donna en sautant un tel branle à son corps, que la fausse chevelure en tomba par terre : chacun se mit à rire. Messieurs, dit le danseur dans le dessin de faire cesser la risée par quelque bon mot, vous ne devez pas être surpris que ces cheveux n'aient pas pu tenir sur la tête d'autrui, lorsqu'ils n'ont pu rester sur la leur propre.

CONDITIONS.—On s'abonne chez Mr. P. Laoureux, rue Lamontagne, en payant 50 cents par six mois et d'avance. Toutes lettres et correspondances doivent être adressées *franches* de port, et comme suit : [Pour le Bourru, boîte No. 134, Bureau de Poste.]